

Liste de centres de formation

Etablie dans le cadre de l'accord volontaire 2021-2023, par ordre alphabétique

Nom	Adresse	Contacts
Agence de l'Energie S.A. – energieagence Lëtzebuerg	60A, rue d'Ivoix L-1817 Luxembourg	Birgit Knoch Responsable formations Tél : 40 65 64 - 10 formation@energieagence.lu www.energieagence.lu
Energie 3 - Prowatt	37 rue St Simon 69006 LYON – France	Svanhild Bergeron Responsable commerciale Tél : +33 6 45 07 54 69 Tél : +33 4 72 48 61 82 svanhild.bergeron@e3pw.fr https://www.energie3-prowatt.fr
Etanomics Service GmbH	Waldecker Straße 13 D-64546 Mörfelden - Walldorf	Christoph Diermann Consultant Energysystems Tél: +49 61 05 32 00 89 - 31 christoph.diermann@etanomics.com www.etanomics.com
ICEDD a.s.b.l.	Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable Boulevard Frère Orban, 4 B-5000 Namur	Jonathan Matthews Tél : +32 81 25 04 80 jm@icedd.be www.icedd.be
Pirotech sprl	Avenue Général Aymes 18A B-5030 Gembloux	Jean-Benoît Verbeke Energy Efficiency Expert Tél : +32 478 43 79 84 jbv@pirotech.be www.pirotech.be
WiRo Energie&Konnex Consulting GmbH	Theaterstr. 30-32 D-52062 Aachen	Klaus Gründler Senior Consultant Tél : + 49 241 565 285 - 45 gruendler@wiro-consultants.com www.wiro-consultants.com



Luxembourg, le 7 mai 2021

Klima-Agence
Votre partenaire en matière d'énergie et climat

ANNEXE

La présente liste est établie après examen des dossiers des centres de formation sur base des critères suivants, convenus entre Klima-Agence et la Fedil dans le cadre de leur convention de travail :

- Les centres de formation proposent des formations dans le domaine de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel ;
- Les formations devront avoir pour objet de donner une vue d'ensemble sur les outils d'optimisation en efficacité énergétique et, le cas échéant, sur l'utilisation efficace de la matière afin de comprendre leurs impacts économiques dans une organisation ;
- Les formations incluent des cours théoriques, des exercices ainsi que des applications sur le terrain. Leur niveau est adapté aux profils des apprenants, dont : des chefs de service, ingénieurs et responsables en production, en maintenance, en énergie et des gestionnaires de projets ;
- Les formateurs principaux disposeront au moins d'un niveau de formation master en énergie, ingénierie, physique ou équivalent, en cohérence avec les thématiques couvertes ;
- La durée minimale des formations est de 3 jours par personne concernée/visée ;
- Les participants reçoivent un document de support de cours et, à l'issue de la formation, un certificat de participation ;
- Les organismes de formation veillent à la neutralité de leurs opinions, de leurs contenus, des vecteurs énergétiques et solutions techniques étudiés et respectent la réglementation en vigueur ;
- Les organismes de formation assurent un management de la qualité relatif à leurs prestations de formation.

Cette liste peut être complétée par les dossiers d'autres centres de formation intéressés par cette démarche, de centres proposés par les entreprises adhérentes à l'accord volontaire, ou bien parmi les services de formation internes de ces entreprises.

Dans ce cadre, les centres sont priés de contacter samuel.gillessen@klima-agence.lu afin de vérifier leur conformité aux critères précités. Le cas échéant, la liste sera mise à jour.